

## Fêtes de fin d'année 2020

Chers Polinoises Chers Polinois,

Dans cette situation de contraintes sanitaires qui nous est imposée par la pandémie de Covid19, les directives fixées par l'Etat et les fortes incertitudes quant à son évolution positive, votre Conseil municipal est conduit à revoir profondément les événements festifs et traditionnels de cette fin d'année 2020.

Sont concernés : Le Noël des enfants, les colis des anciens et les vœux du Maire

### Organisation du Noël des enfants

Nous sommes dans l'impossibilité de proposer un spectacle comme de coutume. Cependant, nous souhaitons vivement conserver une distribution de jouets à nos enfants qui le méritent, au regard de ce qu'ils doivent accepter par le port du masque et les restrictions de convivialité. En présence du Père Noël et dans le respect des règles sanitaires, les jouets seront remis le vendredi 18 décembre aux horaires indiqués sur la carte d'invitation par famille.

### Distribution des colis des anciens

Comme les années précédentes, les colis seront remis à la Mairie annexe de Rosiers et à la Salle du Mille Club de Poligny. La distribution se fera le samedi 12 décembre suivant les modalités fixées sur la carte d'invitation et dans le respect des règles sanitaires. Malheureusement, la petite collation qui accompagnait cet événement est annulée.

### Les Vœux du Maire

Comme pour les deux événements précédents, il est impossible d'organiser cette manifestation en respectant les règles sanitaires. C'est pourquoi, nous avons pris la décision d'annuler son organisation.

Pour chacun d'entre nous, ces fêtes de fin d'année vont revêtir un caractère bien particulier. Les regroupements familiaux et conviviaux vont être limités. Par la conservation, même simplifiée, de ces deux événements communaux nous espérons apporter un peu de joie et de réconfort à tous.

Le Maire et l'ensemble du Conseil municipal vous souhaitent les meilleures fêtes de fin d'année possibles

Gérard Geneviève  
Maire de Poligny

